



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 96976

Texte de la question

M. Patrick Vignal interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la question de la promotion des énergies renouvelables à l'échelle du territoire national. En effet, durant la COP21, la majorité des pays participants se sont engagés à encourager le développement des énergies renouvelables et à développer leurs connaissances techniques et scientifiques en la matière. De nombreuses collectivités territoriales se sont aussi engagées dans la promotion de ces diverses énergies, comme certaines régions et départements, c'est notamment le cas du département de l'Hérault, qui à travers le dispositif Hérault énergies aide les collectivités et les municipalités à maîtriser leurs dépenses énergétiques et les guide dans leurs investissements durables. Aussi il la remercie de bien vouloir lui faire part de l'avancée de la politique actuelle impulsée par le Gouvernement en matière de transition énergétique tout en lui demandant de bien vouloir dresser un bilan des mesures mises en œuvre pour permettre de façon concrète une gouvernance locale de la transition énergétique.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96976

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5928

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)